

A L'INTENTION DES MILITANTS ET INTERVENANTS

SANTE – PROTECTION SOCIALE : 1944 - 2004
UNE ALTERNATIVE GLOBALE A BATIR SANS OUBLIER LES LECONS DU PASSE

L'association ATTAC a très justement choisi, (dans un silence politique national révélateur), de commémorer les 13 et 14 mars 2004 l'anniversaire de l'adoption du programme du CNR (Conseil National de la Résistance) présenté en assemblée plénière le **15 mars 1944** pour instaurer :

« DES LA LIBERATION DU TERRITOIRE UN ORDRE SOCIAL PLUS JUSTE »

- I - UNE COMMEMORATION RICHE D'ENSEIGNEMENTS ET D'ESPOIRS

Lors de ces célébrations des interventions multiples ont été relevées qui peuvent inspirer nos réflexions contemporaines et même renforcer notre détermination après avoir écouté certains témoignages venus de ces **temps difficiles ou dans une France ruinée s'élaborait et s'imposait le plus magnifique projet de notre histoire sociale.**

- **La bataille a été sociale**, menée dans la clandestinité par toutes les composantes de la résistance en 1943-44 avant la fin de l'occupation :
 - **Claude ALPHANDERY**, ancien lieutenant-colonel dans les FFI (Force française de l'Intérieur) nous rappelle en 2004 que « Cette démarche n'a pas été le fait de quelques grands penseurs, mais le fait de discussions continues »
 - **Pour Philippe DECHARTRE**, autre compagnon de la résistance et Gaulliste de gauche : « Le programme du CNR est l'exemple de ce que peut donner l'esprit de délibération contre l'esprit de lobby ».
 - **Robert CHAMBRETON** rappelait que, à la différence d'autres programmes, le programme du CNR « N'est pas un programme qui opposerait la France d'en haut et la France d'en bas...mais un programme de cohésion sociale ».
- **La bataille a été politique et économique**, aucune composante de la résistance n'en a été exclue :
 - Il s'est agi de réaliser « L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières ».
 - Les choix ont été difficiles et **Henri BARTOLI**, économiste rappelle les tensions : « Alger voulait (gouvernement provisoire du général de Gaulle) une politique de déflation et le CNR voulait la hausse des salaires »
- * **Nos aînés nous laissent un message à travers l'histoire et les générations :**
 - Les signataires de l'appel à cette commémoration du programme du CNR ont noté que : " Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers ".
 - Pour **Raymond AUBRAC**, résistant : « Il faut sortir de cet accablement qui amène les jeunes à supporter n'importe quoi ».
 - Pour **Stéphane HESSEL**, résistant et ancien ambassadeur de France : « Le défi qu' a représenté pour nous la lutte contre le Nazisme nous a donné la force de comprendre qu'il fallait commencer par construire autre chose...**Or je prétends que les risques que nous courrons aujourd'hui sont du même ordre.** Nous n'en sommes pas toujours conscients ; la presse, les médias ne les rendent pas aussi clairs qu'ils ne le sont. Nous nous trouvons confrontés à une déperdition de la volonté sociale, du désir de transformer pour ceux qui ne sont pas encore à notre table. **Ce risque là devrait être ressenti avec la même force qu'avait été pressenti le risque de la victoire du Nazisme. Il doit donner lieu donc**

au même désir de porter aussi loin que possible une volonté de transformation véritable qui est la condition d'une société démocratique... Aujourd'hui un Conseil Mondial de la Résistance me semble nécessaire, et son programme pourrait d'ailleurs utilement s'inspirer de celui du CNR ».

- II - UNE ALTERNATIVE A BATIR SANS OUBLIER LES LECONS DU PASSE : 1944 – 2004 :

Savoir et dire tout ce que le programme du CNR en 1944, puis les ordonnances de 1945, ont apporté de progrès social en fondant **les bases de notre protection sociale** et savoir aussi tout ce que le projet libéral actuel contient d'inacceptable, suffit pour légitimer une indignation collective. **Mais ce constat ne suffit pas pour poser les termes d'une alternative crédible.**

Même lorsque nous énonçons, point par point, nos exigences face à la **contre-réforme libérale en marche**, cela représente au mieux un début de «plate-forme sociale» pour une base programmatique, mais n'induit pas automatiquement que naisse une force politique porteuse de ce programme.

- 1 – BATIR UNE ALTERNATIVE, C'EST POSER LA QUESTION POLITIQUE, COMME LE FIT EN 1944 LE CNR DANS UN AUTRE CONTEXTE.

Nous sommes dans un autre contexte. Nous avons aussi accumulé l'expérience d'une histoire sociale issue de la résistance mais détournée de ses objectifs au fil des ans.

A- DES ERREURS A NE PAS COMETTRE :

- **Nous commettrions une erreur stratégique** fatale à refuser simplement les réformes pour défendre un **statu-quo** porteur de trop d'imperfections pour être défendu en l'état.
- **Nous sous-estimerions le rapport de force réel** en faisant de cette défense de la protection sociale une **affaire « franco-française »** alors que la politique libérale s'inscrit dans un processus mondialisé, idéologiquement structuré et orienté vers la remise en cause de l'ensemble des acquis sociaux dans les pays du Nord et vers une véritable entrave à leur développement dans les pays du Sud.
- **Nous commettrions une erreur fatale en cédant à la tentation de voir dans l'actuel gouvernement le seul adversaire à nos aspirations, en oubliant combien les dérives antérieures ont préparé l'étranglement et l'agonie possible de la protection sociale en même temps que la détérioration de notre système de soins.**
- **Il y a longtemps déjà que les « faux amis » du programme du CNR**, sociaux libéraux et gauche plurielle incluse, ont œuvré à l'abandon de l'objectif initial de la gratuité des soins (qui a pu être acquise et maintenue dans d'autres pays de l'Europe du Nord), à l'extension du ticket modérateur et des remboursements, à l'instauration puis l'augmentation du « forfait hospitalier », au rationnement des soins. Les mêmes ont supprimé les élections à la sécurité sociale, permis l'entrée du secteur des assurances dans le financement de la CMU (Couverture Maladie « Universelle »). Les mêmes se sont résigné face au comportement prédateur de l'industrie pharmaceutique et biomédicale et au comportement antisocial du patronat exigeant des exonérations de contribution sociale qu'ils qualifiaient de « charges » !
- **Il y a longtemps que les partisans de la « libéralisation » préparent leurs plans** en attendant l'aubaine d'un gouvernement complaisant à leurs thèses, arrivé aux affaires en 2002. Pour ceux-là l'inégalité d'accès au soin n'est pas inacceptable mais s'inscrit dans la même logique sociétale qui conditionne la consommation aux ressources et ne voit dans le « capital santé » qu'un bien comme un autre, secrète de l'exclusion et réduit les processus protecteurs socialisés.
- **Le débat ne peut donc se réduire à la tentation de freiner les appétits des seconds (les libéraux) pour revenir aux dérives des premiers, fossoyeurs de l'Etat Social.**

- Il ne suffit pas d'affirmer que d'autres choix sont possibles dans un monde que nous voudrions plus solidaire et de servir simplement de « caution » à des courants politiques en espérance d'alternance mais qui ne songeraient pas à « repenser » sérieusement leur programme social et économique à l'éclairage des échecs et des reculs du passé.

B – LES IMPERFECTIONS ET CONTRADICTIONS DES ORDONNANCES DE 1945 :

Le compromis historique de 1945 devait ménager des équilibres complexes qui n'ont pas permis l'application intégrale du programme du CNR. Ce programme lui-même fondait une plus grande justice sociale mais pas une « révolution » sociale.

Il existait dans le programme des ordonnances de 1945 quelques imperfections et quelques contradictions qui ont facilité les dérives progressives et dont nous devrions tenir compte.

Le débat sur la sécurité sociale n'est pas un débat « technique » appelant des solutions d'ajustement structurel mais un débat « politique » appelant la réaffirmation de principes et d'objectifs qui conditionneront les choix sociaux et économiques nécessaires pour leur mise en œuvre.

- **Le système mis en place en 1945 est porteur d'une contradiction centrale** : Un système de protection collective est financé par un « salaire socialisé » et géré par les salariés, alors que le système de soins reste dominé par l'économie de marché, la logique libérale et le paiement à l'acte.
 - A chaque époque les libéraux tireront argument de cette « contradiction » pour **stigmatiser « l'Etat-providence » (voir contribution 14) et dénoncer son rôle de « payeur aveugle ».**
 - La contradiction pourtant a été que les libéraux ont été les premiers bénéficiaires de ce système lorsque **le système conventionnel leur a permis de tirer l'essentiel de leurs ressources de l'assurance maladie.** Ceci vaut pour chaque médecin en exercice libéral mais aussi pour les établissements de soins privés rémunérés au « prix de journée » pendant des décennies et jusqu'à la réforme en préparation.

- **En réalité le véritable défi aurait été de joindre à la protection sociale une organisation du soin elle aussi socialisée !**

- **Le « montage initial de la cotisation sociale a introduit une ambiguïté** : Avec une part « dite salariale » et une part « dite patronale » s'est installée une ambiguïté grave.
 - Les représentants patronaux tireront profit de cette ambiguïté jusqu'à revendiquer et obtenir partiellement un désengagement de ce qu'ils présentaient comme « leur » contribution !
 - En réalité **les « deux parts » sont prélevées sur le salaire**, c'est à dire sur le produit du travail. Ce sont les salariés eux-mêmes qui par les ordonnances de 1945 ont accepté que sur leurs revenus soit prélevée la cotisation sociale destinée à la solidarité collective (voir contribution 14)

- **Rien n'était retiré aux employeurs de leur part de profit et la qualification de « charge patronale » pour désigner une partie du salaire socialisé est une imposture en même temps qu'un vol lorsque cette part vient à ne plus être versée. (voir contribution 12 et 13)**

- **La gestion initiale de la sécurité sociale a été confiée pour les deux tiers des postes d'administrateurs à des représentants des salariés.** Mais par les **ordonnances de 1967** le patronat obtient une « participation paritaire ».
 - Il était contradictoire et attentatoire au principe initial de confier une part de la gestion aux représentants de groupes d'intérêts dont la finalité n'était pas le bien être social mais la recherche du profit. Rien d'étonnant donc à ce que le mouvement patronal ait tenté de réduire la dimension sociale d'une institution perçue comme contraire à ses intérêts. **Rien d'étonnant à ce qu'il ait participé à réduire les ressources d'un système dont il condamnait l'existence** (voir contribution 13)
 - Le MEDEF a quitté avec fracas la cogestion de l'assurance maladie en octobre 2001, en attendant de la refonte des assurances sociales dans une perspective qui lui serait plus favorable. En 2004 le MEDEF déclare n'envisager sa « réintégration » que dans le cadre d'une nouvelle « gouvernance » qui lui donnerait une place prédominante et réduirait l'influence des représentants des salariés. **Un tel projet est évoqué dans le rapport du haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie qui évoque la nécessité de « réfléchir » à ce qui pourrait devenir une sorte de « haute autorité » de la protection sociale. Il ne s'agirait rien moins que de la disparition de la sécurité sociale au profit d'un organe para-étatique dirigé pour l'essentiel par les intérêts du MEDEF !**

- **L'enjeu actuel est donc bien celui du risque de dépossession des salariés dans leur prérogative légitime à gérer la conquête sociale la plus importante du siècle écoulé.**

- **L'autre faiblesse du système était de n'avoir pas initialement prévu une « branche chômage ».** Cette branche n'apparaîtra qu'en 1958. Le régime « universel » éclatera en branches séparées après les ordonnances de 1967.
 - Il est vrai qu'en 1945 la conjoncture était favorable au plein emploi et même à une invitation active à l'immigration pour renforcer la main d'œuvre industrielle.
 - **Mais l'indemnisation du chômage depuis 1958 subit périodiquement les aléas de politiques libérales qui voudraient qu'il ne s'agisse pas d'une solidarité « comme les autres ». Nous avons observé en 2003 et surtout au début 2004 les effets désastreux de la remise en cause de ce droit et la radiation de plus de deux cent mille « recalculés » ...**

- 2 - QUELS ENJEUX ?

- **On peut sans difficulté démontrer qu'il s'agit d'un enjeu global.**
- **La stratégie libérale mise en œuvre doit être explicitée.**
- **Au-delà du problème de la santé se profile une plus vaste menace.**

A - UN ENJEU GLOBAL

**« Donne-moi ta main camarade, j'ai cinq doigts moi aussi,
on peut se croire égaux »** (Claude Nougaro)

- **Il serait vain de mener un combat pour la santé et la protection sociale sans imaginer l'intégrer dans la perspective d'une transformation sociale plus globale.**
 - Hors de cette exigence l'échec est assuré.
 - Hors de cette exigence nous nous exposerions à ce que la correction de quelques inégalités nous fasse renoncer à une authentique solidarité planétaire avec les plus démunis dont le sort restera, quoi qu'on en pense, lié au modèle économique et social dominant. Le progrès social au bénéfice de l'ensemble de la planète est au cœur du combat altermondialiste, autant par nécessité que par choix éthique.
- **Les indicateurs de cette nécessaire globalisation des résistances abondent. Retenons en deux seulement puisés dans le discours de responsables très impliqués. Il est des informations d'une telle gravité qu'il convient que nous ne puissions jamais dire « nous ne savions pas ».**
 - **Le Rapport du BIT (Bureau International du Travail) en 2004 énonce :** « Pour la vaste majorité des hommes et des femmes... (la mondialisation) n'a pas répondu à des aspirations, simples et légitimes, à un travail décent ». On note, décline ce rapport « 188 millions de chômeurs dans le monde, une croissance « négative » dans vingt trois pays du sud,... une concentration « démentielle » des revenus, une baisse universelle des impôts sur les profits,... La banque mondiale et le FMI (Fond monétaire international) sont arrogants et ignorants de la situation locale ».
 - **Joseph STIGLITZ** (Ancien vice-président de la banque mondiale 1997-99, démissionnaire en janvier 2000, ex conseiller de Bill Clinton, prix Nobel d'économie en 2001, auteur de « La grande désillusion, échec de la mondialisation, Ed Fayard 2002). Il a été invité la même année 2004 au Forum de Davos après être intervenu **au Forum de Bombay** devant 6000 altermondialistes. Son discours est sans appel : « L'incompétence, l'irréalisme, la courte vue, un inquiétant fanatisme libéral règnent dans les institutions financières internationales. La Banque Mondiale, le FMI, l'OMC sont plein d'experts dogmatiques et suffisants, de *bolchéviques du marché* qui accumulent les incohérences et les dégâts dans les pays pauvres. Etonnez-vous après que la colère monte dans les pays du sud » (Cité dans Le Monde-2 du 22 février 2004). Stiglitz n'est pourtant pas un antilibéral mais reproche à ses pairs « leurs erreurs contre-productives... les excès de déréglementation, la cupidité des entreprises, la complicité des banques ». Il encourage « les états à édicter de nouvelles règles ». **A Bombay il défendait l'idée d'une « protection sociale universelle »,** mais quelques jours après à Davos il participait au colloque sur « Partenariat pour plus de prospérité et de sécurité ». Il ne cache pas son mépris pour « Ce genre d'expert (qui) ne connaît rien aux pays du sud. Ils ne sortent jamais des hôtels cinq étoiles ». Il stigmatise les « asymétries de l'information en économie » (Dont l'analyse lui a valu le prix Nobel d'économie). Pour lui (in « quand le capitalisme perd la tête », Ed Fayard 2003), le monde néolibéral est

« usé, contre-productif et antidémocratique ». Il condamne « La théorie du ruissellement, chère à Reagan, pour qui l'enrichissement des riches *ruisselle* toujours sur les plus pauvres ? C'est tout simplement faux. La condamnation systématique de l'Etat ? Elle est dangereuse... **Le néolibéralisme apparaît comme un système malsain. Il génère de la pauvreté. Il est dogmatique et injuste. Il menace la démocratie. C'est un mauvais modèle économique** ».

- L'interpellation de Stéphane HESSEL rappelée au début de ce document à l'adresse des nouvelles générations et à l'expérience de la résistance prend ici toute sa dimension.
 - Nous tenons le même discours avec un langage parfois radical mais rarement aussi virulent que celui tenu par Joseph Stiglitz acteur central du capitalisme contemporain qu'il n'a pourtant pas encore renié comme système économique.
 - Ceux qui œuvrent au cœur du système n'imaginent pas pousser l'analyse de leur échec jusqu'à envisager une rupture ou élaborer une alternative réelle. Ne nous illusionnons pas sur ce qui pourrait advenir d'une « amélioration du capitalisme » ; ceux qui veulent *mettre de l'Ethique dans leurs entreprises* ne songent à remettre en cause ni l'appropriation et l'accumulation privée des richesses ni l'exploitation du travail humain.

- **Observons donc le discours des uns et des autres pour conforter nos convictions, mais ne déléguons pas à ceux-là qui se vouent à la défense du modèle libéral, même animés par quelques remords, le soin de définir un autre monde possible.**

- **La santé est un droit humain fondamental au sein d'autres droits essentiels** : La vie, la liberté, l'alimentation, l'éducation, le logement et l'emploi sont autant de biens communs qu'une société démocratique digne de ce nom doit garantir pour tous. Ces mêmes exigences doivent être au centre des objectifs de développement des nations encore moins favorisées.
 - Au Nord comme au sud ces objectifs ne peuvent être atteints que par un **partage des richesses** équitable et par des **mesures protectrices** des intérêts des hommes et des peuples.

- **Ces objectifs supposent une refonte des droits nationaux ou supranationaux dans une hiérarchie du Droit ou les intérêts humains fondamentaux prévaudront toujours sur la protection de la propriété ou la liberté du commerce.**

- **L'instauration de la justice sociale ne résultera que d'un rapport de force imposant une telle redéfinition des droits fondamentaux et une remise à plat de toute l'architecture législative subvertie depuis ses origines par la défense des intérêts privés au prix de la légitimation des pires injustices sociales.**
 - Cette redéfinition devra aussi affirmer que l'entrave à l'application de ces droits est un délit engageant la responsabilité personnelle de ses auteurs.
 - L'impunité a toujours été un obstacle à la justice et un programme de justice sociale ne saurait exister sans un versant pénal.
 - **Il serait illusoire de prétendre dans un système judiciaire inchangé voir se corriger par quelque miracle les inégalités sociales croissantes et s'établir un meilleur partage des richesses.**

- **La santé est un bien être physique, mental et social, selon la définition de l'OMS (organisation mondiale de la santé) et il serait juste que soit pénalisable toute atteinte à l'une de ces composantes. La défense du « Droit à la santé » ne peut donc être distinguée de la défense d'autres droits fondamentaux.**

B - LA STRATEGIE LIBERALE

- Cette stratégie consiste à « tronçonner » les réformes en tranches successives et vise à faire l'économie de l'annonce d'un projet global dont le contenu paraîtrait sous son jour le plus inquiétant ; **« dogmatique, injuste et menaçant la démocratie » comme le dénonçait J. STIGLITZ.**
 - **Ainsi la réforme de l'assurance maladie** serait une nécessité « technique » pour rétablir un équilibre des comptes menacé par le trou abyssal...etc. Mais on prétendrait vouloir préserver une protection sociale « universelle » malgré tout...(voir contribution 13 et 14)
 - **Ainsi la réforme de l'hôpital** n'aurait rien à voir avec la précédente (Elle n'a pas été mise au programme de la réflexion du « haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie », ce dont se sont

étonnés certains partenaires sociaux travaillant dans ces établissements. Cette réforme ne serait qu'une modernisation de la « gouvernance » des établissements, pour une plus grande efficacité. C'est le même objectif qui implique aussi une série de mesures législatives visant à faire glisser le Droit Public vers le Droit Privé, qui justifie une coopération public-privé et une remise en cause des missions et des statuts des établissements publics (voir contribution 13).

- **La refondation sociale voulue par le MEDEF** serait sans rapport avec les dossiers précédents, même si le démantèlement du Droit du travail et des statuts des personnels touche de plein fouet le corps des soignants ; même si la précarisation des emplois et l'instauration du RMA (revenu minimum d'activité) participe à assécher les ressources de la protection sociale dont on dénonce par ailleurs avec virulence le déséquilibre des comptes !
- **La révision du code pénal** serait bien entendue sans aucun lien avec les pressions sociales que suscitent l'ensemble de ces mesures, mais seulement rendue nécessaire par la délinquance et la menace terroriste. Même si est parallèlement, juridiquement ordonnée une « obligation de délation » pour les travailleurs sociaux ou du secteur médico-social, transformant radicalement leur rôle en un rouage au service du « contrôle social » des « classes dangereuses ». Même le régime de Vichy n'était pas allé aussi loin dans sa prétention à inscrire l'ensemble des citoyens dans une organisation policière de la société !
- **La réforme électorale** serait, elle aussi sans lien avec les mesures sociales annoncées ; même si elle vise clairement à éliminer du jeu politique toutes les expressions « minoritaires » ou émergentes qui se voudraient porteuses d'une quelconque désapprobation.
- **La réforme de l'Etat et la décentralisation** ne seraient également que l'expression d'une « modernité en marche » ; même si elle prépare le renforcement, la plus grande autonomie et l'impunité des forces du marché et l'affaiblissement des moyens d'actions sociaux (voir contribution 14)
- Si nous ne sommes pas dupes de tout cela il nous faut relire la phrase de Stéphane Hessel : « Le risque que nous courons aujourd'hui...Un conseil mondial de la résistance me semble nécessaire » (voir page 1-2)

C - UNE PLUS VASTE MENACE :

- **En réalité nous savons, nous, le lien et la cohérence entre ces diverses facettes du projet de société qui nous est proposé.** Stéphane Hessel tente d'alarmer le plus grand nombre et sa parole de résistant doit être écoutée comme une parole d'expert ayant vécu déjà une fois l'effondrement des démocraties et ayant perçu le prix à payer pour reconstruire un monde meilleur.
 - La « contre-révolution libérale » suppose pour l'aboutissement de son projet que soient balayés tous les obstacles auxquels le capitalisme se heurte depuis des siècles.

- Le « libéralisme mondialisé » n'est pas une version *clean* du capitalisme, il en est au contraire la version *hard*, prête à prendre appui sur la force pour anéantir les obstacles, qu'ils soient « populaires » ou qu'ils soient « étatiques ».
- **Dans cette démarche d'écrasement des résistances au projet libéral des étapes décisives ont déjà été franchies :**
 - **Une première et gigantesque victoire a été de dénier toute légitimité aux institutions étatiques ou supranationales et de se doter de sa propre gouvernance :** OMC, Banque Mondiale, FMI... Sans que ces institutions aient à répondre devant les organisations internationales reconnues de leurs objectifs ou de leur légitimité démocratique.
 - **La seconde victoire a été de subvertir le fondement du Droit à l'échelle mondiale** et d'édicter au mépris même de l'organisation des Nations Unies ses propres lois et règlement en créant son propre « organe de règlement des conflits » en dehors de tout mandat démocratique. Cet organe au sein de l'OMC prétend soumettre à ses lois les états eux-mêmes alors qu'il ne représente qu'un lobby de multinationales décidées à se partager l'exploitation des ressources de la planète. Toute référence aux droits fondamentaux inscrits dans la charte des Nations Unies comme dans la déclaration universelle des droits de l'homme ou dans la constitution de la plupart des états démocratiques a été remise au rayon des parchemins périmés liés à une histoire sociale ancienne déclarée morte à l'ouverture de l'ère nouvelle libérale, l'ère de la « mondialisation heureuse » (Alain MINC). Des structures comme l'OMS (organisation mondiale de la santé) ou le BIT (bureau international du travail) n'ont pas même été associées aux travaux de l'OMC et leurs recommandations, comme celles de la commission de l'ONU pour les droits de l'homme sont restées lettre morte.

- **Après ces victoires « supranationales » , loin des organes démocratiques, il convient désormais de « régulariser » la situation dans chaque Etat.** C'est bien là en effet que se trouvent de multiples îlots de résistances issus d'une longue tradition de lutte sociale et de démocratie.
 - **Une stratégie de contournement est actuellement en œuvre dont l'élaboration de la constitution européenne semble être la pièce centrale.** Il est en effet tout à fait nouveau qu'un texte prétendument « constitutionnel » pose **dans ses principes** un modèle économique (libéral) et la défense de la concurrence en même temps que l'extension du marché aux activités relevant jusqu'à présent de la notion de service public ! On retrouve ici l'intégralité des directives de l'AGCS (accord général sur le commerce des services) issu des directives de l'OMC dictée par un lobby de firmes multinationales. Ceux qui voudraient ne voir dans cette constitution qu'une démarche « nécessairement positive » puisque participant à la construction européenne feraient bien d'analyser le **titre trois** englobant ces directives et de noter aussi l'absence de directives sociales qui s'imposeraient aux états membres, autorisant demain des inégalités sociales majeures, intra-européennes, qui ne serviraient que les intérêts des employeurs trouvant dans cette enceinte de « libre circulation » tous les ingrédients pour une sous-traitance et des externalisations dans le **cadre d'un « moins disant social » véritablement scandaleux.** **La « marchandisation globale » est en marche.** La « mondialisation heureuse » que nous promettait Alain MINC (qui se définissait « libéral de gauche ») va bientôt étendre son emprise sur le continent européen après avoir exercé des ravages en Afrique, dans le sud-est Asiatique, en Amérique centrale et en Argentine. Un ordre libéral est en marche qui est porteur d'un **apartheid social mondial programmé** dont les licenciements massifs dans nos entreprises et le démantèlement de l'état social sont les symptômes déjà alarmants. Margareth Thatcher en avait rêvé, les sociolibéraux l'ont rendu possible et ne songent nullement à freiner le processus.
 - **Il ne reste plus aux états qu'à consentir au renoncement à la séparation des pouvoirs pour que le totalitarisme du marché s'exerce sur toutes les dimensions de la vie sociale.** La dernière « OPA hostile » de cette entreprise est elle aussi en marche. L'hégémonie du parti UMP majoritaire dans notre pays a déjà concrétisé une **véritable «fusion-acquisition » entre l'exécutif et le législatif.** Il est même prévu de légiférer « par ordonnance », c'est à dire par une procédure d'exception court-circuitant le débat public à la chambre des députés, pour des textes aussi fondamentaux que ceux qui décideront de l'avenir de notre protection sociale, de l'organisation du système hospitalier, du statut des personnels et des lois dites sécuritaires. **Il reste à contraindre l'ordre judiciaire, dernier rempart des protections individuelles ou collectives .** Cette dernière « OPA » sur la justice est en marche, non seulement par le renforcement des pouvoirs de police en amont de la procédure judiciaire, mais aussi par une attaque frontale contre la magistrature menée par les ministres eux-mêmes qui devraient être les garants de l'indépendance des magistrats ! Cette opération menée par le « garde des sceaux » lui-même représente n'en doutons pas un acte politique majeur : Il s'agit d'introduire un outil répressif sous contrôle de l'exécutif prêt à neutraliser toutes les oppositions que suscitera nécessairement l'aggravation de la situation sociale. Il est tout aussi important de neutraliser ou délégitimer le corps judiciaire lui-même. Que l'ensemble du corps judiciaire avocats et magistrats confondus, de droite autant que de gauche, se soit unanimement mobilisé contre les « lois PERBEN 2 » jugées liberticides nous signifie la gravité de la situation et aurait du susciter un bien plus large soutien populaire pour la défense de la démocratie menacée. L'extension du « parc pénitentiaire » est en œuvre pour plusieurs dizaines de milliers de places nouvelles, il serait temps de se demander pour quelle catégorie de citoyens sont déployés de tels efforts ?
- **On peut affirmer que l'Etat Libéral ne sous-estime pas la gravité des conséquences de sa politique, il se prépare simplement à y faire face.**
 - **Dans cette guerre contre les bases démocratiques de notre société il nous sera bientôt enseigné dans les écoles que Montesquieu, avec sa stupide idée de séparer les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) n'était qu'un simplet ou un crypto-marxiste qui avait décidé d'entraver le développement du marché !**
- **L'actuelle opposition ne semble pas prendre la mesure du péril :** Lors de son accession au pouvoir elle n'avait pas tenu sa promesse d'abrogation des lois Pasqua-Debré qui au regard des textes actuels feraient figures de référence « humaniste » !. La loi Perben succède aux lois Chevènement et aux lois Vaillant qui au nom de l'antiterrorisme avait déjà considérablement entamé la protection des libertés individuelles. Certes la loi Perben a suscité un recours sans espoir devant le conseil constitutionnel qui n'a modifié le projet que de façon marginale, mais **rien n'a été fait pour mobiliser l'opinion sur cette dérive antidémocratique majeure.** Il en fut de même lorsque s'est déchaînée l'arrogance de la droite et

au plus haut niveau du gouvernement contre une femme juge qui avait osé condamner un ancien premier ministre (Le meilleur d'entre nous !...). De tels événements sont pourtant de nature à nous montrer sans ambiguïté aucune **combien est profond pour tous ceux là le mépris du Droit**. Ce trait de caractère représente le fond commun de tous les courants politiques totalitaires . Nous étions pourtant déjà avertis lorsque le président en exercice a organisé sa propre impunité et lorsque déjà les députés de l'actuelle opposition avaient refusé en masse de signer l'appel qui aurait rendu possible la comparution en « haute cour » pour des faits établis relevant de cette juridiction...

- **Une fois l'ordre judiciaire mis au pas il est prévisible que la « révolution du Droit » ne se limite pas à établir la prééminence des lois du marché mais organise aussi les modalités d'un « contrôle social » plus global.** Les premières dispositions annoncées déjà, imposant un « devoir de délation » aux travailleurs sociaux et intervenants du monde médico-social sont de cette nature ! Le peuple tout entier est déjà vu comme une « bande organisée » dont une quelconque expression collective peut déjà, selon les textes adoptés, être assimilée à une action terroriste ! La France populaire ou tout simplement la France mécontente représente **la nouvelle «classe dangereuse»** pour laquelle ces dispositions sont mises en œuvre. **Nul ne peut douter que le mouvement altermondialiste tout entier mérite déjà aux yeux de certains ce qualificatif**, ceux qui étaient à Gènes ont eu un avant goût de ce que le mot répression veut dire...

- 3 - QUELLE ALTERNATIVE POLITIQUE ?

« Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang » (Ecrit par Eugène SUE entre 1849 et 1854, in « Les mystères du peuple », collection Bouquins- Ed Robert Laffont)

« J'étais, je suis, je serai » (Rosa Luxembourg)

La protection sociale acquise après avoir été élaborée sous l'occupation nazie, portée, défendue et imposée par le CNR après la libération est elle aussi chargée du prix du sang de ceux qui ont œuvré pour ce progrès et pour l'instauration d'une solidarité qu'ils imaginaient nécessairement de plus en plus universelle.

On mesure de nos jours la part de trahison de cet idéal et la régression programmée à laquelle il nous est demandé de consentir.

A - LE CONTEXTE :

Le mouvement altermondialiste au côté d'autres forces progressistes, les uns et les autres non subjugués par les sirènes réformistes à l'origine de la situation actuelle, participe activement à dénoncer l'emprise du marché et à revendiquer « Un autre monde possible ».

Mais le mouvement altermondialiste qui s'est constitué autour de la revendication pour une taxation des transactions financières (taxe Tobin) devant participer à la collecte de fonds destinés au développement des peuples les moins favorisés n'a perçu que secondairement l'ensemble des méfaits de la mondialisation libérale. De l'idée d'une aide aux pays du sud a émergée une résistance globale et la dénonciation d'un ordre mondial partout devenu tellement inégalitaire que le sort de chacun a paru dépendre de ce combat universel.

Il est possible qu'au stade actuel ce mouvement sous-estime encore l'ampleur de la menace qui pèse sur la démocratie elle-même.

Cet autre péril est en marche, on peut même dire en marche rapide et ne se résume pas à la poussée impériale US qui a vu le mouvement altermondialiste participer activement à la mobilisation anti-guerre, décidée en forum social à Florence fin 2002 et culminant dans les manifestations mondiales géantes avant le déclenchement de l'offensive sur l'Irak en mars 2003.

Il n'existe pas que des enjeux géopolitiques mondiaux, le Patriot-Act aux USA a montré la voie, relayé dans toutes les démocraties occidentales par une accentuation des lois sécuritaires. **Ces lois ont partout dépassé largement l'objectif affiché de la lutte anti-terroriste pour concerner un champ beaucoup plus large.** Sommes-nous encore en démocratie lorsque le gouvernement démantèle le droit du travail, bafoue et défie

la justice, révisé à sa convenance les lois électorales et étend les pouvoirs de police jusqu'à la répression des bandes organisées dont la définition est laissée à la convenance du ministère de l'intérieur ?

Face à ce double péril libéral et totalitaire, un autre monde solidaire est possible, démocratique et social, seul susceptible de porter les aspirations collectives d'émancipation, de justice sociale, de partage contrôlé et équitable des richesses. Un autre monde socialiste est possible **avec au centre du projet la préservation de la santé physique, mentale et sociale de chacun.**

Ce projet suppose non l'affaiblissement mais le renforcement de l'Etat de Droit. Mais ce Droit doit être bâti sur des droits fondamentaux réaffirmés, conformes aux intérêts des peuples.

Il s'agit d'envisager une véritable « reconquête globale » pour une « refondation démocratique » dont nul ne pourrait imaginer qu'elle résulte de simples adaptations du Droit actuel plus protecteur des biens que des personnes, plus protecteur de la propriété que de la solidarité, plus protecteur des pratiques commerciales que des entreprises de partage des biens communs de l'humanité.

Une telle alternative ne peut résulter que de la constitution d'une véritable « **Assemblée Constituante** », souveraine et proportionnelle. Une telle assemblée ne sera jamais « convoquée » par le pouvoir en place ni après une alternance improbable, **elle sera conquise et imposée par un mouvement social global** dont le courant altermondialiste au côté d'autres forces progressistes formeront la part active et responsable.

B - LA PLACE DE L'ALTERMONDIALISME :

Ce mouvement réclame clairement pour « un autre monde possible » à la fois plus d'égalité sociale et plus de droits politiques pour les citoyens. Mais en même temps et en contradiction apparente avec l'objectif annoncé il ne se définit pas comme un parti ni ne se reconnaît dans quelque parti existant que ce soit. Cette logique est fondée pour le temps où le mouvement conserve sa vocation d'éducation populaire. Elle est fondée aussi pour le temps où la somme de ses aspirations n'a pas été concrétisée en une base propositionnelle et programmatique. Mais qu'advient-il de cette « production » si elle n'est un jour livrée au débat démocratique pour susciter l'adhésion du plus grand nombre ?

Ce mouvement aura un jour prochain, sur des bases programmatiques non encore totalement élaborées, une **prétention légitime** à revendiquer une prise de responsabilité à tous les étages du pouvoir, depuis l'entreprise et le quartier jusqu'au niveau d'une république sociale et jusqu'au niveau d'instances supranationales seules capables d'imposer le Droit à l'échelle planétaire.

- Cette « utopie pour le XXI^e siècle » n'est pas plus irréaliste que ne l'était l'ambition de mettre en application le programme du CNR en 1944 dans une France ruinée. Ce n'est pas le CNR comme organisation qui s'est imposé, mais la mise en application de ses idées correspondant à des aspirations et une base programmatique élaborée dans la clandestinité (que ce temps rendait nécessaire) mais livrées au débat démocratique au lendemain de la Libération.
- C'est à la même époque que s'est imposée aux nations la nécessité de fonder une nouvelle Organisation des Nations Unies pour garantir « la Paix ». Dans cette entreprise aussi régnait une utopie fondatrice qui faisait débiter la charte par « Nous, peuples de la terre... ». Nous savons ce qu'il est advenu de cet ambitieux programme au niveau national comme au niveau international, **cela signifie simplement que la tâche est à reprendre...**

Ce mouvement sait que les forces économiques et les pouvoirs qui les soutiennent s'opposeront de toutes leurs forces, y compris policières et armées, à une telle évolution visant à imposer de nouveaux Droits à l'échelle planétaire. L'asservissement des peuples et la répression des révoltes font déjà partie de l'histoire sociale depuis des siècles et particulièrement dans la phase de développement du capitalisme industriel et financier.

Mais ce mouvement est devenu planétaire en moins d'une décennie et nous savons être à l'aube d'une ère où seront remis en cause les mesures d'apartheid économique, sanitaire ou culturel déjà responsables d'effets désastreux à des échelles parfois continentales.

La force de ce mouvement réside dans son caractère à la fois démocratique et internationaliste, mais sa jeunesse est encore une faiblesse. On peut être assuré pourtant qu'il occupera une place importante dans les enjeux de ce début de XXI^e siècle.

C - LES DIFFICULTES DE LA DEMARCHE :

Nul ne sait déjà la forme que pourrait prendre l'organisation portant de telles aspirations. Mais le plus grand nombre mesure déjà le caractère dépassé et voué à l'échec des modes de résistance inspirés d'un social-libéralisme (qui ne fut que l'accompagnateur de la mondialisation libérale) ou de modèles prétendant socialistes mais ayant échoué du fait de leur dogmatisme dévoyé ou de leur centralisme excessif.

- **Une rupture conceptuelle semble s'imposer** pour que ne se reproduisent pas les erreurs et les reniements d'hier.

- **Le mouvement altermondialiste perçoit comme une évidence que la démocratie à reconstruire ne doit pas culminer à l'entrée des urnes, mais occuper l'espace et le temps de la vie tout entière, dans le champ de la vie civile comme de la vie au travail. Il s'agit bien de se réapproprier « le » politique et de dépasser un modèle fondé sur la délégation de pouvoir sans contrôle ni participation.**

- **Aucune force politique actuellement identifiée n'est à elle seule porteuse d'un tel projet**, même si des expériences peuvent enrichir l'utopie prometteuse. Chacun mesure la nécessité d'une réappropriation sociale par le plus grand nombre, d'un réinvestissement non seulement dans l'esprit du politique mais aussi dans les lieux et instances de décision
- **L'enjeu est donc bien de construire un courant politique fédérateur de ces attentes.** Pour cela il semble nécessaire de dépasser une tradition représentée assez fortement dans ce mouvement et qui se revendique **parfois d'un individualisme, parfois d'un apolitisme** qui ont pu participer à donner du mouvement une image négative ou dérisoire dont peuvent seuls se réjouir nos adversaires.

D - QUEL PROJET ?

La jeunesse et la diversité du mouvement, son échelle mondiale, rendent compte de la **difficulté à exprimer d'une voie qui se prétendrait fédératrice** ce que le plus grand nombre attend avec impatience.

- **Nous n'avons d'ailleurs pas démontré encore que le combat antilibéral planétaire devra trouver en tout lieu la même expression et le même programme, tant sont diverses les situations sociales et géopolitiques ou culturelles.**

L'essentiel restera sans doute partout de faire tomber les pratiques qui autorisent :

- L'exploitation d'hommes par d'autres hommes.
- L'usage de la force, de l'arme alimentaire ou de l'obscurantisme entretenu pour asservir les hommes.
- Le dévoiement du Droit pour la défense d'intérêts privés aux dépens de droits fondamentaux individuels ou collectifs.
- L'accumulation des richesses et l'appropriation privée de ressources essentielles.

Dans cette démarche nous refuserons d'imposer à d'autres des « modèles » pour privilégier les objectifs de justice et de partage équitable des richesses. **Notre objectif n'est pas l'uniformisation du monde** mais son développement pacifique et harmonieux dans le respect de son immense diversité.

- **Le plus grand mérite du mouvement est déjà d'avoir « réactualisé la question sociale » et de l'avoir fait à l'échelle mondiale.**

- **Un autre mérite est d'avoir englobé la préoccupation environnementale et la protection des générations futures non comme une préoccupation accessoire mais comme une exigence centrale.**

- **Sur ces deux thèmes de la question sociale et de la question environnementale l'opposition est frontale avec la logique libérale capitaliste qui fonde sa prospérité sur le moins-disant social généralisé et sur l'exploitation intensive des ressources naturelles sans autre objectif que la recherche de profit à court terme.**

La maturité déjà acquise du mouvement est d'avoir suscité des **formes nouvelles d'engagement** basées sur l'analyse et la connaissance des faits et non sur un dogme préalable qui serait sensé englober toute la réalité possible. Mais ce mode possède ses propres limites et dangers :

- **Cette maturité sera renforcée encore si le mouvement ne se ferme pas aux enseignements de l'histoire et si est dépassée une défiance vis à vis des formes organisationnelles mises en œuvre par d'autres hommes, à d'autres époques, pour tenter de relever les défis de leur temps.**
- Ces formes peuvent évoluer, s'enrichir même des nouvelles pratiques pour certaines innovantes que le mouvement altermondialiste a développé en particulier au travers de ses forums et contre sommets. Le positionnement face aux organisations existantes doit **privilégier la recherche des convergences et refuser le rejet ou l'apolitisme** qui ne sont que des manifestations de frustration ou d'immaturité pour quiconque ambitionne d'œuvrer à « un autre monde possible ».

E - LES FORUMS SOCIAUX MONDIAUX :

Depuis Seattle jusqu'à Bombay en passant par Porto Alegre la somme des débats et travaux déjà publiés est considérable. Ces travaux forment un puzzle de la pensée alternative mais qui démontre déjà des convergences planétaires venant en confirmation de nos intuitions premières. **Il existe réellement, au Nord comme au Sud, une pensée émergente planétaire qui refuse de se soumettre au modèle économique dominant.**

- **On peut regretter que ces travaux soient trop peu relayés, y compris au sein des groupes altermondialistes dont la majorité des militants continue à ignorer la teneur des débats autant que des synthèses.**

- Cette ignorance alimente la critique du mouvement qui est présumé « ne rien produire », car il faut en effet recourir à des publications quasi confidentielles pour trouver des transcriptions écrites, les médias dominants ne s'intéressant, eux, qu'à l'aspect spectaculaire, festif ou contestataire des forums. **Nous portons une part de responsabilité dans cette défaillance de l'information** pour nous même comme vis à vis de l'opinion. **Un de nos objectifs doit être d'inverser cette tendance, il en va aussi de la crédibilité et de l'attractivité du mouvement.**
- La richesse de certaines tables rondes est pourtant enthousiasmante, même si leurs conclusions peuvent nous amener à modifier notre regard et nos choix : Nous disions depuis le début « Agir local, penser global ». **Nous mesurons de plus en plus la limite et même le caractère vain de « l'agir local » sans « agir global ».** De la même manière nous mesurons que les situations d'attente locales, au Nord comme au Sud, nous obligent à « penser à la fois local et global » .

Le Forum de BOMBAY en 2004 a été une étape essentielle, au cœur des contradictions nord-sud, mais aussi au cœur des contradictions sud-sud. On aurait pu craindre que ce forum, organisé par des Brahmanes Indiens, tente d'occulter une part essentielle de la question sociale sud-sud ; il n'en a rien été et des leçons de lucidité ont été données, même si un long chemin reste à parcourir.

- Au sein des tables rondes de Bombay **le rapport de force mondial** a été mieux analysé qu'il ne l'était peut-être précédemment et des interpellations nouvelles venues du sud sont à souligner :

- « Nous constatons que les pays du sud émergents **subissent** les forces du marché et des organisations telles que l'OMC taillées à la mesure des intérêts du Nord. Mais nous constatons aussi que les gouvernements du Nord **relaient** avec détermination les intérêts du marché et même la construction européenne est bâtie sur cette ambition d'ériger le libéralisme en modèle de société avec privatisation rapide de l'ensemble des activités humaines. **Même la politique** n'est plus un bien commun mais un objet en voie de privatisation tant la désappropriation du débat démocratique s'amplifie de la part des états-nations envers leurs peuples. **L'altermondialisme n'est donc pas une confrontation entre les états-nations et la mondialisation, comme voudraient nous le faire croire certains souverainistes ou nationalistes ; mais une confrontation entre le néolibéralisme global et les peuples ».**

CONCLUSION (PROVISOIRE) : CONTRE POUVOIR OU POUVOIR ?

- * « El pueblo, unido, jamas sera vincido » clamait la foule à Santiago au Chili.
- * « Nous sommes le peuple » clamait une autre foule dans les rues de Leipzig en 1989. Ce cri trop longtemps étouffé fit s'effondrer une muraille entre deux mondes.
- * Un murmure monte de la planète qui pourrait se révéler clameur et les lézardes fissurent déjà le monde ancien qui avait cru pouvoir étouffer les volontés d'émancipation humaine et de solidarité.

Rien ne permet d'espérer, en l'état actuel du rapport de force, que les états-nations soient les relais « naturels » des aspirations altermondialistes.

Nous pouvons observer que certains politiques s'emparent des thématiques portées par le mouvement mais nous mesurons clairement les limites de cet intérêt (Que l'on pourrait rapprocher des limites de la prise en compte des thèmes écologiques qui heurtent de front le libéralisme et le productivisme !)

- De telles aspirations ne seront efficacement prises en considérations et accompagnées d'un programme d'application que lorsque ce programme aura été proposé par ceux là même qui développent ces thèses et lorsque les organes de décision correspondant auront été investis par des hommes et des femmes déterminés à cette mise en œuvre.

- La seule construction de «contre-pouvoirs» face aux états-nations débouchera au mieux sur des mesures d'adaptation légère sans remise en cause du projet libéral global, au pire sur une répression sévère ; un autre scénario est à craindre qui serait la réappropriation de ces thèses par des tendances populistes ou nationalistes qui savent elles-aussi dénoncer les excès du capitalisme mais avec pour projet la construction d'un modèle autoritaire qui n'a rien de commun avec la société libre et solidaire que souhaite bâtir le mouvement.
- La question du pouvoir ne peut donc être étrangère durablement au mouvement altermondialiste. Il se condamnerait lui-même à l'impuissance en postulant seulement sur le fait que ses thèses seraient prises en considération par les forces politiques existantes. Le mouvement doit franchir le pas d'élaborer une **plate-forme politique livrée au débat démocratique** et sur laquelle se reconnaîtront des hommes et des femmes du Nord et du Sud, dans une alliance pacifique orientée vers le développement humain et l'émancipation progressive par un meilleur partage des richesses, la réappropriation des biens publics, la préservation de la planète pour les générations futures, la reconnaissance des différences et le rejet du modèle économique à l'origine de l'apartheid mondial comme de la militarisation du monde.
- Il s'agit bien d'inverser la logique de la « gouvernance mondiale », (comme disent les libéraux), pour refonder la démocratie et soumettre « le marché » dont l'existence n'est pas mise en cause à des finalités d'abord et uniquement humaines. Au premier rang de ces finalités l'autonomie alimentaire des peuples, la protection de la santé, le droit au logement et à l'activité pour tous, une solidarité planétaire pour les plus démunis, un désarmement généralisé.

- L'enjeu de demain n'est pas d'élire des représentants sur « un autre programme », il est de se réapproprier partout et tout le temps la fonction politique. L'enjeu n'est pas de refuser le débouché politique mais de décider collectivement quelle forme d'organisation politique sera porteuse dans la durée de cette ambition et quel fonctionnement démocratique garantira la fidélité entre les programmes élaborés et les actions mises en œuvre. L'enjeu est de ne pas reproduire les modèles déjà condamnés par la somme des reniements accumulés ou par leur caractère autoritaire intolérable. L'enjeu est de sortir du désenchantement pour oser une nouvelle « utopie concrète » et la mise en œuvre d'un autre monde possible.

Il existe bien un lien, une continuité, un héritage entre 1944 et 2004 . Ce lien, cet héritage à propos de la question sociale déjà posée à l'époque, c'est la nécessaire question politique comme débouché d'une utopie formalisée d'abord dans la résistance et la clandestinité.

Cette utopie aurait été oubliée et écrasée sans le rapport de force social qui s'est développé au lendemain de la Libération.

La menace qui pèse en 2004 sur le contrat social élaboré en 1944-45 mérite une mobilisation de même ampleur et de même détermination.

SOMMAIRE :**SANTE – PROTECTION SOCIALE : 1944 – 2004****UNE ALTERNATIVE GLOBALE A BATIR SANS OUBLIER LES LECONS DU PASSE**

-I- UNE COMMEMORATION RICHE D'ENSEIGNEMENTS ET D'ESPOIRS	1
-II- UNE ALTERNATIVE A BATIR SANS OUBLIER LES LECONS DU PASSE	2
- 1 – Batir une alternative, c'est poser la question politique, comme le fit en 1944 le CNR dans un autre contexte.	
A – Des erreurs à ne pas comettre.	3
B - Les imperfections et contradictions des ordonnances de 1945	3
- 2 – Quels enjeux ?	4
A – Un enjeu global	
B - La stratégie libérale	5
C - Une plus vaste menace	6
- 3 - Quelle alternative politique ?	8
A – Le contexte	
B - La place de l'altermondialisme	9
C - Les difficultés de la démarche	10
D – Quel projet ?	
E - Les Forums sociaux mondiaux	11
CONCLUSION (PROVISoire) : CONTRE POUVOIR OU POUVOIR ?	12